

Villes, à vos données !



INSTITUT
MONTAIGNE



**CLIQUEZ ICI
POUR TÉLÉCHARGER
NOTRE RAPPORT**

Paris, le 1er juillet 2021 - Suivi de l'épidémie en temps réel, allocation des ressources médicales, campagnes d'information et de prévention... Avec la crise du Covid-19, les données dans les villes ont montré leur potentiel.

Dans un rapport publié aujourd'hui *Villes, à vos données !* l'Institut Montaigne analyse les meilleures pratiques de recueil et d'exploitation des données dans 11 villes françaises au travers de 40 auditions d'experts, d'acteurs publics et privés.

Le constat est clair : la donnée reste largement absente du débat public territorial. Parmi les programmes étudiés par le think tank lors des élections municipales de 2020, seulement 3 % des propositions des candidats aux élections municipales concernaient la transformation numérique des politiques publiques. Une prise de conscience des décideurs publics est nécessaire.

Ce rapport contient 16 propositions pragmatiques pour la valorisation des données locales au service des citoyens, du développement durable, de l'attractivité du territoire et de l'activité économique, d'après trois axes prioritaires :

1. transformer la culture administrative des villes ;
2. mettre les citoyens au cœur de ces projets ;
3. créer des dynamiques territoriales fortes en coordonnant les actions des villes et en mutualisant leurs moyens.

Données dans les villes : guide pratique de l'Institut Montaigne

Dans la continuité de son rapport, l'Institut Montaigne met un guide pratique à disposition des élus locaux et de tous ceux qui souhaiteraient voir leur collectivité territoriale avancer dans la mobilisation des données de leur territoire.

**CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER
NOTRE GUIDE PRATIQUE**

“Nous avons la conviction que la donnée est essentielle à la prise de décision politique et à l’efficacité de l’action publique. La crise sanitaire a révélé à quel point l’exploitation et la valorisation des données, en toute sécurité, sont importantes pour créer des services publics résilients, adaptables et soucieux des citoyens qui les utilisent. C’est vrai à l’échelle de l’État, et ça l’est aussi à celle de la ville. Il est urgent de mettre le potentiel des données locales au service des citoyens pour créer un impact positif”, précise Helmut Reisinger, co-président du groupe de travail de l’Institut Montaigne et directeur général d’Orange Business Services.

“La ville de demain se doit d’être plus participative en privilégiant une approche centrée sur le citoyen. Le recueil et l’exploitation de données à grande échelle ont toutefois fait naître des craintes chez ces derniers. C’est pourquoi un cadre de confiance, avec plus de transparence, est nécessaire. Pour cela, il est indispensable de se saisir politiquement de ce sujet : les élus doivent porter et incarner la volonté politique des territoires sur la donnée” explique Frédéric Verdavaine, co-président du groupe de travail de l’Institut Montaigne.

Accélérer la transformation de la culture administrative des villes

Pour créer des projets de mobilisation de données qui fonctionnent, la mise en place d’une gouvernance, à haut niveau, du recueil et de la valorisation des données, et l’identification d’un responsable au sein des services de la ville sont nécessaires. La transformation de la culture administrative est un impératif. Celle-ci passe par la formation des agents, mais aussi par le développement de plus de transversalité au sein des services des villes. Par exemple, lier des bases de données sur des sujets *a priori* différents permet d’améliorer la compréhension du territoire et ses services publics.

Mettre les citoyens au cœur du projet

L’objectif est d’améliorer la vie des citoyens, avec des services plus adaptés et plus respectueux de l’environnement. Les villes doivent d’abord communiquer avec les citoyens pour comprendre leurs attentes, leurs craintes et y apporter des éclairages. Il est nécessaire de les associer à la conception des projets et à leur mise en œuvre, en leur donnant les moyens d’être acteurs de leur territoire.

Créer des dynamiques territoriales fortes en coordonnant les actions des villes et en mutualisant leurs moyens

Aux Pays-Bas, les villes se sont coordonnées pour développer des projets de valorisation des données selon un format harmonisé, ce qui leur permet de réutiliser facilement les différentes initiatives. Les villes françaises doivent échanger, se comparer, prendre exemple sur les meilleures pratiques et se rassembler pour parler collectivement aux entreprises du secteur. Cet effort de mutualisation doit continuer à être accompagné par l’État.

Les 16 propositions de l'Institut Montaigne pour améliorer la vie des citoyens à partir d'un écosystème de la donnée construit dans un climat de confiance

1. Mettre en place une gouvernance claire de la donnée, à haut niveau

Proposition 1. Définir une gouvernance de la donnée à même de fixer un cadre clair, favorisant l'innovation.

Proposition 2. Définir un cadre d'utilisation des données en interne et sur le territoire.

Proposition 3. Organiser les échanges entre les différents acteurs de la donnée sur un territoire afin de faire vivre un écosystème de la donnée.

Proposition 4. Structurer un réseau de villes pour faire émerger des standards, des cas d'usages et partager les bonnes pratiques.

Proposition 5. Favoriser la mise en place d'une politique territoriale de la donnée au niveau des EPCI.

2. Intégrer la donnée dans la contractualisation avec des partenaires pour en assurer la qualité et le suivi

Proposition 6. Élargir le statut des données d'intérêt général à celui des données d'intérêt territorial.

Proposition 7. Faire émerger des cadres d'interopérabilité sectoriels, sur le plan technique comme juridique.

Proposition 8. Partager des données brutes et utiliser des clauses de réversibilité mentionnant précisément les données concernées et les formats utilisés.

3. Mettre en place une organisation adaptée, structurée autour d'un responsable identifié et capable d'accompagner un changement culturel

Proposition 9. Accélérer la formation des agents territoriaux aux différents enjeux de la donnée.

Proposition 10. Identifier et valoriser les fonctions dédiées au développement des données dans la conception et l'amélioration des politiques publiques, en assurant un portage politique fort.

4. Construire des modèles multifactoriels d'évaluation de l'impact des projets de données

Proposition 11. Adopter une approche incrémentale basée sur des résultats rapides et réalistes : cibler un cas d'usage mature, expérimenter à l'échelle d'un quartier.

Proposition 12. Établir des accords dans le cadre de partenariats avec des entreprises, soutenant les cas d'usage et la création de véritables modèles économiques et intégrant des indicateurs de performance chiffrés sur les impacts des projets.

Proposition 13. Mettre en place les outils et mécanismes (suivi des coûts, de la productivité, qualité de service, bilan carbone...) pour mesurer les impacts des projets de données.

5. Construire une relation de confiance avec les citoyens autour de l'utilisation des données

Proposition 14. Déployer et mutualiser des campagnes de communication sur les enjeux et impacts des projets liés à la donnée pour sensibiliser ses citoyens.

Proposition 15. Consulter le citoyen en amont des projets, l'inclure dans le processus de création, et développer les initiatives de portabilité citoyenne des données (*self data*).

Proposition 16. Développer une capacité à incarner les solutions liées à la donnée et à assurer leur suivi.

**CLIQUEZ ICI
POUR TÉLÉCHARGER
NOTRE RAPPORT**

Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).
Inscrivez-vous à notre [Newsletter](#).

Lara Oliveau, responsable de la communication et des relations presse
06 99 79 43 62 ; loliveau@institutmontaigne.org

À propos de l'Institut Montaigne : *think tank indépendant créé en 2000, l'Institut Montaigne est une plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques en France et en Europe. Ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche rigoureuse et critique, ouverte sur les comparaisons internationales. L'Institut Montaigne, association à but non lucratif pionnière en France, réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 1,5 % d'un budget annuel de 6,5 millions d'euros. À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.*

[Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de notre part, cliquez ici.](#)